

# Prévenir les dynamiques d'intimidation en milieu scolaire

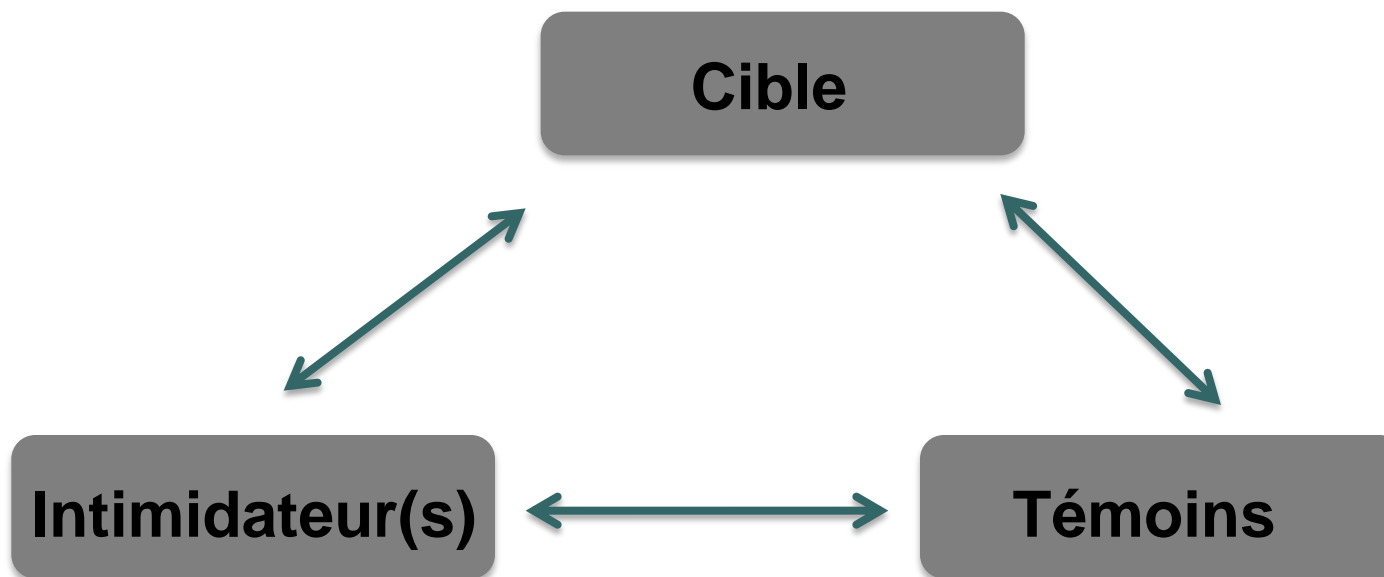
**Formation du 2 novembre 2017 - Colombier**

Basile Perret, chef de projet «Harcèlement et violence entre élèves: prévention en milieu scolaire» et consultant en appui aux projets PSPS

# Problématique pour l'atelier

- ▶ Les élèves témoins de situations d'intimidation en milieu scolaire ont peur d'intervenir
  - Que faire, au niveau des établissements scolaires, pour réduire ces peurs ?

# Une relation triangulaire



# Deux approches différentes

## « Bullying » - Dan Olweus

Des actes répétés.

Perpétrés dans un cadre de disproportion des forces.

Avec l'intention de nuire.

## « Mobbing » - Anatol Pikas

Un phénomène de groupe.

Une disproportion qui résulte principalement du nombre.

Une action perpétrée sous l'influence du groupe, son intentionnalité n'étant pas toujours avérée.

# Causes de la peur

- ▶ Peur d'être balancé
- ▶ Peur d'être le prochain
- ▶ Zones grises (cyber, chemins scolaires, etc...)

# La dynamique du harcèlement:

ensemble d'éléments qui, lorsqu'ils sont réunis, permettent au harcèlement de fonctionner:

- ▶ Le **silence** des cibles
  - Silence, honte et repli sur soi
- ▶ L'invisible **visibilité**
  - Actes rendus visibles pour les pairs mais invisibles pour les adultes
- ▶ La **surenchère**
  - Risques de violences graves si les adultes n'agissent pas pour faire cesser les brimades
- ▶ La **réaction** des pairs
  - Supporteurs, outsiders ou défenseurs?
- ▶ La dynamique de **groupe**

# Que faire pour réduire ces peurs?

- ▶ Identification des adultes à l'institution
- ▶ Montrer aux élèves que les adultes sont en cohérence messages et actions
- ▶ Inclure les différents partenaires (en permettant en croisement des regards) en sachant que l'école ne peut pas tout faire)
- ▶ Etablir sur le long terme une relation de confiance
- ▶ Travailler en réseau avec différents professionnels
- ▶ Communication entre enseignants et professions médicales, établir des relations de confiance en amont
- ▶ Mettre en place des méthodes de prise en charge non-blâmantes

# Prendre conscience

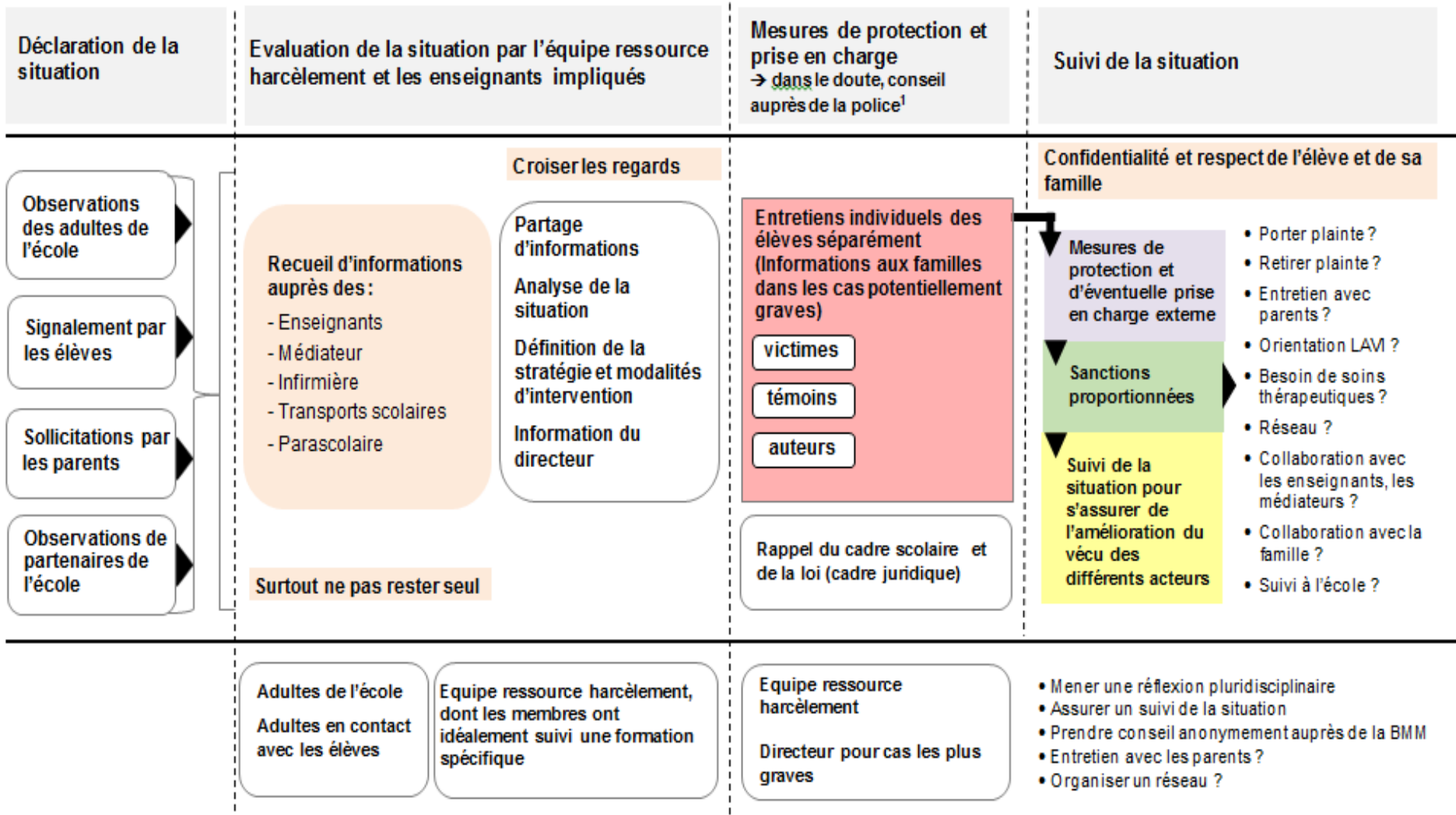
- ▶ Les acteurs de l'école sont à l'écoute des élèves et restent attentifs aux changements de comportements (résultats scolaires, agitations, absentéisme, recherches d'aides, etc...)
- ▶ Les acteurs de l'école cherchent la cause, sans brusquer, en «gardant la tête froide»
- ▶ **Importance de veiller à l'enfant!**



# Risques en milieu scolaire

- ▶ Nécessité de mettre en place et développer des **dispositifs éducatifs appropriés** (les bonnes intentions ne suffisent pas toujours)
  - Tous les acteurs de la vie scolaire ont un rôle à jouer MAIS à différents niveaux et de différentes manières

# 1.b) Schéma de prise en charge en cas de suspicion de situations de (cyber)harcèlement



<sup>1</sup> Idéalement, un inspecteur de la brigade des Mœurs et Mineurs désigné référent pour l'établissement, ou la Police cantonale (+41 21 644 44 44) ou municipale.

BMM : Brigade des Mœurs et Mineurs - LAVI : Loi fédérale sur les victimes d'infractions